



Contrat de ruralité pour le territoire de la Communauté de Communes du Sud Territoire

Etabli entre

L'Etat, représenté par le préfet du Territoire de Belfort

et

La Communauté de Communes du Sud Territoire,
représenté par son Président, Christian Rayot

ci-après dénommés le porteur du contrat ;
représentant et s'associant aux communes de

- Delle, représenté(s) par son Maire, Pierre Oser ;
- Grandvillars, représenté par son Maire, Christian Rayot ;
- Beaucourt, représenté par son Maire, Cédric Perrin ;
- Brebotte, représenté par son Maire, Pierre Vallat ;
- Florimont, représenté par son Maire, Robert Scherrer ;
- Courtelevant, représenté par son Maire, Daniel Frery
- Courcelles, représenté par son Maire, Joseph Fleury
- Montbouton, représenté par son Maire, Jacques Déaz
- Chavanatte, représentée par son Maire, Monique Dinet

Préambule

Conformément aux dispositions du comité interministériel aux ruralités du 20 mai 2016, un contrat de ruralité est conclu entre les porteurs et partenaires ci-dessus. Cet outil coordonne et structure les politiques publiques territorialisées, à une échelle infra-départementale, mais pouvant s'inscrire sur plusieurs départements.

A partir d'une volonté exprimée par les élus locaux, ce contrat accompagne la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle du bassin de vie concerné, en fédérant l'ensemble des acteurs institutionnels, économiques et associatifs. Ils inscrivent leurs engagements pluriannuels pour améliorer la qualité de vie, la cohésion sociale et l'attractivité du territoire rural.

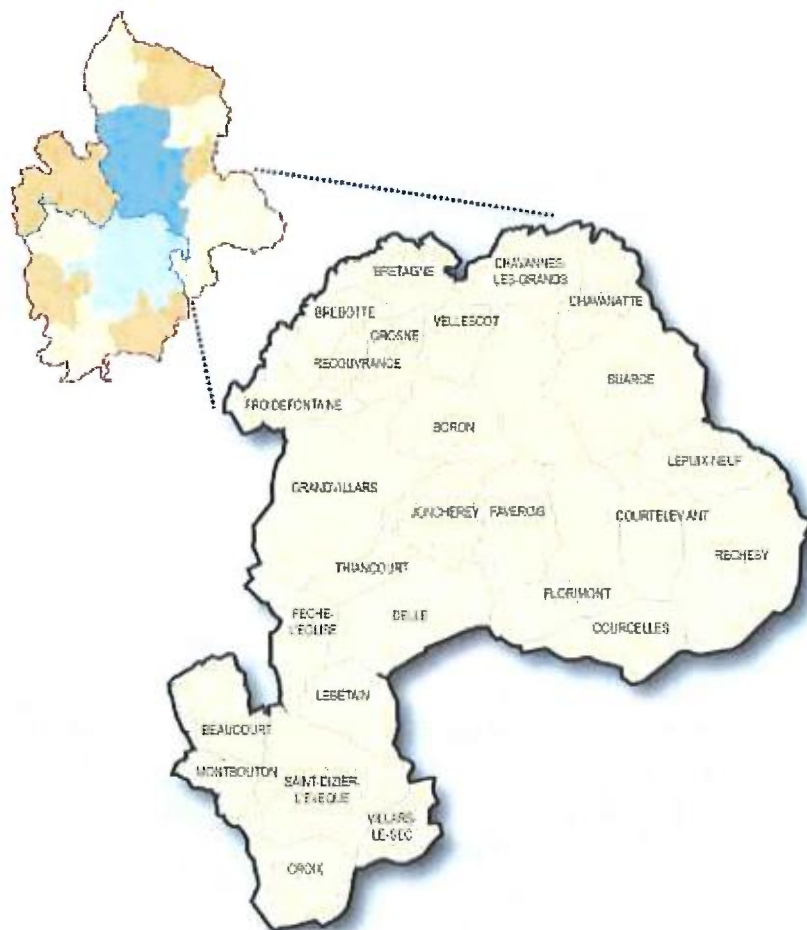
Ce contrat permet notamment de soutenir les projets issus des mesures des comités interministériels aux ruralités à l'échelle infra-départementale

Il doit s'inscrire en cohérence avec les stratégies et outils contractuels établis à l'échelle du département et de la région .

I) Présentation générale du territoire

I Etat des lieux

La communauté de communes du Sud Territoire est la seconde intercommunalité du Territoire de Belfort. Elle rassemble 27 communes qui comptent un peu plus de 24 000 habitants, et est organisée autour de trois bourgs-centres, Beaucourt, Delle et Grandvillars qui regroupent à eux trois environ 14 000 habitants.



Elle fait partie du nord-est comtois, à l'articulation avec la Suisse et avec l'Alsace, et a adhéré au Pôle métropolitain de l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle, récemment créé.

1 Un passé industriel complexe

Le Sud Territoire se caractérise par un riche passé industriel qui a largement laissé son empreinte sur cet espace et sur les femmes et les hommes qui l'habitent.

Dès la fin du 17^e siècle se met ainsi en place, à Grandvillars, une grosse forge, alimentée pour l'essentiel par un haut-fourneau implanté à Florimont. Cette mise en place d'une activité de première transformation du fer va avoir des conséquences majeures sur le paysage, à travers la protection contre les défrichements des massifs forestiers, indispensables à la production de charbon de bois, mais aussi avec la mise en place de canaux assurant la mobilisation de l'énergie hydraulique.



Autour de Grandvillars et de Florimont, les couronnes forestières, longtemps préservées par les forges, n'ont été qu'entamées par les défrichements et restent un élément majeur du paysage

Le souci permanent de l'innovation va assurer la pérennité de ce petit complexe métallurgique. Dès le milieu du 18^e siècle, il se lance dans la seconde transformation en produisant du fil de fer, d'abord vendu dans tout le royaume, puis servant de base à la production de visserie-boulonnerie. Le site de Grandvillars, deux siècles et demi plus tard, traite toujours le fil destiné à la production de fixations dans l'ensemble des usines du groupe LISI.

A la fin du 18^e siècle, Frédéric Japy lance à Beaucourt, à partir de machines de son invention, la production d'ébauches de montres, domaine dans lequel il détient rapidement un quasi-monopole. Cet inventeur de génie conçoit également les appareils permettant de mécaniser la production de vis et de boulons. Autour de Beaucourt va se construire un empire industriel, basé sur la seconde transformation du fer, et dont la diversification ira de la machine à écrire aux casques Adrian en passant par les



pompes et le matériel agricole. Il n'en reste à peu près rien aujourd'hui.

DELLE (Haut-Rhin)
Les Usines de la Société Industrielle



C'est seulement à la fin du 19^e siècle que s'amorce le développement économique de Delle, permis par la réalisation de la voie ferrée Montbéliard-Delle, qui assure la liaison avec la Suisse. Ce sont, pour beaucoup, des capitaux suisses qui sont à l'origine des entreprises delloises, qui se spécialisent dans le traitement du

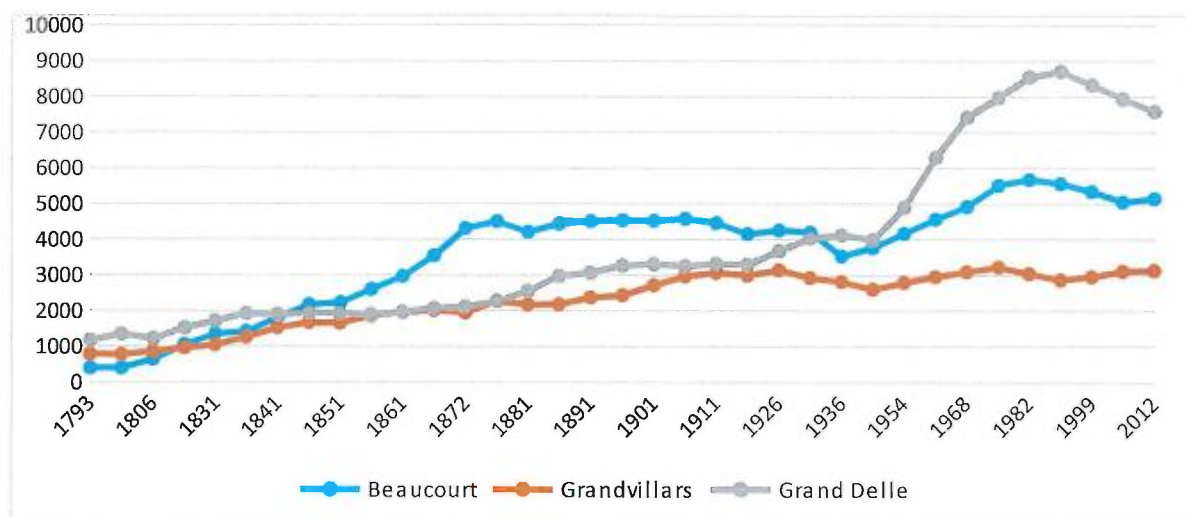
fil de métal, que ce soit dans la boulonnerie avec la Société industrielle de Delle ou dans le fil électrique, à travers le Fil isolé Moderne ou les Usines diélectriques de Delle, regroupés au sein d'UDD-FIM.

Les destinées de ces trois centres vont varier. A Beaucourt, l'apogée est atteint dès le Second Empire, et une trop grande diversification, associée à un délitement du capital familial suivi d'une mainmise des banques conduit au déclin dès la fin du 19^e siècle. A Grandvillars, la boulonnerie entre en crise après la Grande Guerre, menacée par la concurrence extérieure ; une diversification réussie du travail du fil en direction du hameçon dès le début du 20^e siècle, puis dans les baguettes de soudure, la recherche de la valeur ajoutée par l'abandon des productions traditionnelles et l'orientation sur des produits spécifiques, les fixations pour l'automobile, un capitalisme familial ancré dans son terroir permettent de préserver les fondamentaux, même si les effectifs employés ont considérablement fondu.

Le déclin de ces deux centres ne fera guère sentir ses effets, car il est contemporain de la croissance de la production automobile, et en particulier des usines Peugeot à Sochaux. Le personnel libéré par les difficultés des groupes du Sud Territoire va ainsi prendre le chemin du Pays de Montbéliard, ou des usines de Delle où la sous-traitance automobile prend une place croissante. Dans les années 1950-1970, le recours à la main d'œuvre suisse est massif, et les industriels locaux s'opposent à la mise à grand gabarit du canal du Rhône au Rhin qui aurait pu amener de nouvelles entreprises venant perturber un marché du travail déjà tendu.

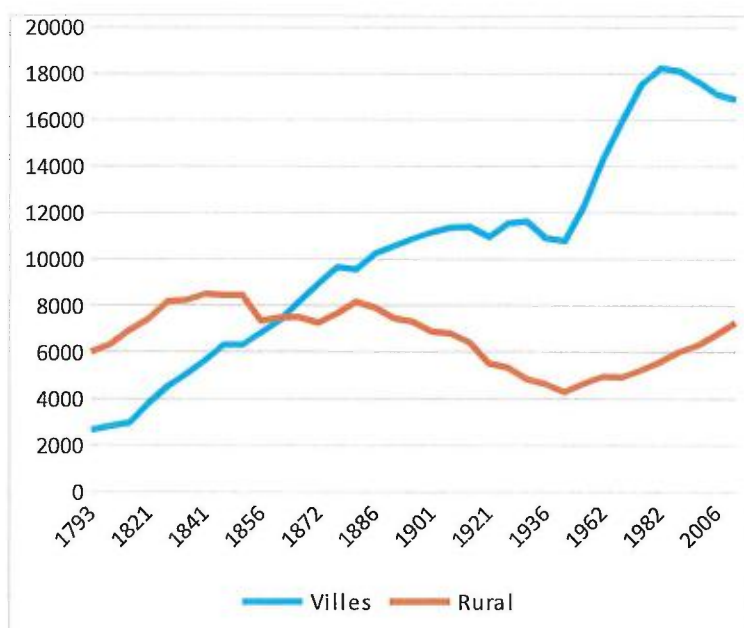
Le graphique suivant montre l'évolution de la population des trois centres industriels du Sud Territoire, et leurs décalages dans le temps liés à des histoires différentes. Il montre, après la Seconde Guerre mondiale, l'essor considérable de Delle qui, pour accueillir la main d'œuvre dont ses usines ont besoin, se dote d'une Z.U.P., aujourd'hui quartier de la Voinaie.

Contrat de ruralité Communauté de Communes du Sud Territoire



Mais il montre aussi, et peut-être surtout, le choc représenté par le déclin de l'industrie automobile, qui va percuter de plein fouet le Sud Territoire, en particulier Delle, la plus liée avec le Pays de Montbéliard, Beaucourt étant nettement moins touchée, car ayant peu développé de sous-traitance automobile.

Les villages entourant ces trois bourgs ne seront que peu touchés par cette aventure industrielle survenue avant le développement de l'offre de transport. Les courbes démographiques traduisent ces



évolutions divergentes. Dès le début du 18^e siècle, l'essor de l'industrie conduit la population des trois bourgs à augmenter fortement, à stagner après la Grande Guerre pour suivre ensuite les rythmes de l'automobile. Dans les autres communes, la population atteint un palier dès la Monarchie de Juillet avant de décliner fortement jusque dans les années 1950, où l'essor des transports, individuels et en commun, leur assure une fonction résidentielle et leur donne une attractivité. Sur les dernières décennies, leur croissance compense le déclin des bourgs, en particulier de Delle

2 Un territoire fragile

Cette histoire industrielle a été la matrice du Sud Territoire, et est à l'origine de ses atouts – il reste un puissant tissu industriel – mais aussi de ses faiblesses.

La première conséquence est la sociologie de cet espace. L'emploi ouvrier a très longtemps tenu une place centrale, et le problème rencontré par les industriels était avant tout de recruter. L'emploi était donc assuré. Les politiques publiques de formation n'ont donc jamais visé la promotion des études

Contrat de ruralité Communauté de Communes du Sud Territoire

longues, et seul un lycée professionnel a été implanté à Delle, qui est, en Franche-Comté, la commune de 5 000 habitants la plus éloignée d'un lycée polyvalent. Les niveaux de formation s'en ressentent, s'éloignant considérablement des moyennes nationales, en particulier en ce qui concerne les bourgs-centres :

Diplôme	Villes	%	Rural	%	C.C.S.T.	%
Aucun	2 643	25,2	1 154	16,1	3 798	21,5
Certif. d'études primaires	1 172	11,2	965	13,4	2 137	12,1
Brevet	546	5,2	390	5,4	936	5,3
CAP/BEP	2 928	27,5	2 318	32,3	5 246	29,7
Bac, brevet professionnel	1 523	14,5	1 091	15,2	2 614	14,8
Supérieur court	1 011	9,7	825	11,5	1 837	10,4
Supérieur long	654	6,2	423	5,9	1 077	6,1

Ces données sont à comparer aux résultats nationaux pour prendre un sens. Nous obtenons les résultats suivants, en %, qui traduisent la part très supérieure à la moyenne nationale des formations professionnelles et des études courtes.

Diplôme	Villes CCST	Rural CCST	Total C.C.S.T.	France
Aucun ou CEP	36,4	29,5	33,6	26,9
Brevet	5,2	5,4	5,3	6,7
CAP/BEP	27,5	32,3	29,7	23,5
Bac, brevet professionnel	14,5	15,2	14,8	16,3
Supérieur court	9,7	11,5	10,4	11,6
Supérieur long	6,2	5,9	6,1	15

Cette situation a naturellement des répercussions sur le marché de l'emploi. Depuis trente ans, le territoire communautaire a perdu environ 3 000 emplois, essentiellement dans l'industrie, et a également été touché par la baisse de l'emploi industriel dans le Pays de Montbéliard, qui offrait des débouchés importants. La structuration de l'emploi sur le Sud Territoire est aujourd'hui la suivante :

Catégorie	Emplois sur zone		Actifs demeurant sur zone	
	Nombre	%	Nombre	%
Agriculteurs	53	0,9	58	0,6
Artisans, commerçants	309	5,5	380	4,0
Cadres	623	11,1	814	8,5
Professions intermédiaires	1 240	22,2	2 006	20,9
Employés	1 706	30,5	2 471	25,8
Ouvriers	1 662	29,7	3 850	40,2
TOTAL	5 593	100	9 579	100

Autant il est normal que le Sud Territoire, qui ne concentre que peu d'emplois publics, ait un taux de couverture qui ne soit pas complet, autant on constate le décalage entre les ouvriers résidant sur le sol communautaire (près de 4 000) et le nombre d'emplois ouvriers (un peu moins de 1 700), et ce alors même que ce taux d'emplois ouvriers est très largement supérieur à la moyenne nationale (29,7 contre 20,3%). C'est donc plus la population communautaire qui est en décalage avec la moyenne nationale que la structuration de l'emploi, et un enjeu majeur sera naturellement de pouvoir résorber autant que faire se peut cette différence.

Contrat de ruralité Communauté de Communes du Sud Territoire

La répartition des catégories socioprofessionnelles est ainsi la suivante :

	Villes	%	Rural	%	C.C.S.T.	%	France %
Agriculteurs	4	0	58	0,7	62	0,3	1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	199	1,8	229	2,9	428	2,2	3,3
Cadres et sup	507	4,5	347	4,4	854	4,5	9,3
Professions intermédiaires	1 196	10,6	1 058	13,5	2 254	11,8	13,5
Employés	1 664	14,7	1 254	16	2 918	15,2	16
Ouvriers	2 696	23,8	1 997	25,5	4 693	24,5	12,3
Retraités	3 116	27,5	1 909	24,3	5 025	26,2	31,9
Autres	1 946	17,2	994	12,7	2 940	15,3	12,6

Le premier élément remarquable est l'importance du poids de la population ouvrière, qui représente deux fois la moyenne nationale. Cela au détriment des catégories supérieures, particulièrement peu représentées. Le second élément, qui peut aller à l'encontre des idées reçues, porte sur la répartition sur le territoire communautaire des catégories socioprofessionnelles, qui est à peu près équilibrée, en particulier quant aux ouvriers, qui sont paradoxalement un peu plus nombreux en milieu rural que dans les bourgs, situation qui traduit avant tout le poids qu'a pu jouer l'industrie automobile et l'efficacité des systèmes de ramassage de Peugeot. De même, les cadres sont répartis de façon homogène. Il n'y a donc en aucun cas opposition entre des bourgs ouvriers et des campagnes plus aisées, contrairement à ce que l'histoire industrielle pourrait laisser supposer.

La conséquence première de cette distorsion entre la sociologie du Sud Territoire et l'offre d'emploi est un taux de chômage élevé, qui touche bien sûr plus les bourgs, mais avant tout Delle :

Secteur	Pop. active 2012	Chômage 2007 en %	Chômage 2012 en %	Evolution	Chômeurs 2012
Plateau	1 059	6,39	8,12	+ 27%	86
Beaucourt	3 171	10,3	11,7	+ 14%	371
Delle	3 677	13,7	16,7	+ 22%	614
Allaine	3 306	8,7	9,1	+ 5%	302
Bourbeuse	1 450	5,2	7,5	+ 44%	109
Limite Alsace	1 346	8,7	7,1	-18 %	95
Limite Suisse	1 574	8,7	9,1	+5%	144
TOTAL	15 035	9,7	11,2	+ 15%	1683

Les données récentes font défaut. On notera toutefois que, globalement, l'évolution du chômage entre 2007 et 2012 a été de 15%, ce qui est beaucoup, mais inférieur aux moyennes nationale (+17,1%) et surtout régionale (+21,9%) et départementale (+22,7%). Il est hautement probable que cette situation un peu plus favorable est la conséquence du développement du travail frontalier. On notera par ailleurs le cas particulier de Delle, où le quartier de la Voinaie concentre les difficultés.

Il en résulte une répartition des revenus qui s'éloigne elle aussi des moyennes nationales, avec en particulier un écart très marqué quant aux revenus du patrimoine, qui sont inférieurs de près de moitié à la moyenne nationale. Prestations sociales et revenus différés sont plutôt inférieurs à la moyenne nationale, ce qui laisse une part d'autant plus importante aux revenus d'activité dans le total général, avec un niveau des prélèvements fiscaux inférieur à la moyenne, qui traduit là encore la place importante du milieu ouvrier, alors même que le travail frontalier tire à la hausse la moyenne des revenus.

Contrat de ruralité Communauté de Communes du Sud Territoire

	Revenus d'activité	Pensions, retraites, rentes	Revenus du patrimoine	Prestations sociales	Impôts
CCST	78,2	25,1	7,3	4,5	(15,1)
Beaucourt	74,5	27,6	6,2	5,9	(14,2)
Delle	73,8	26,1	8,7	6,3	(14,9)
Grandvillars	72,7	28,1	8,2	5,2	(14,2)
Ter. de Belfort	75,3	26,5	8,4	5,6	(15,8)
France	73,4	26,4	12,2	5	(17)

La médiane du revenu disponible s'établissait à 20 470 € en 2012 à l'échelle de la communauté, mais seulement à 18 508 € pour Delle, et un peu plus de 19 000 à Beaucourt et Grandvillars, contre 19 740 € en moyenne nationale. Le premier décile s'établit à 11 148 € pour la communauté, et 9 622 € à Delle, très en retrait sur Beaucourt et Grandvillars qui dépassent les 10 500 €. La moyenne nationale est à 10 610 €. Commune par commune, les écarts peuvent être importants : la médiane la plus faible est donc celle de Delle (18 508 €), la plus élevée celle de Courcelles (26 641 €), qui atteint des niveaux comparables à ceux du plateau du Haut-Doubs.

Cette place centrale de l'emploi ouvrier a également des répercussions lourdes en matière de logement. Tout d'abord, la répartition entre propriétaires et locataires n'est pas celle que l'on pourrait attendre dans une zone essentiellement rurale, avec ici une différence très marquée entre les bourgs et les villages qui les entourent :

Statut de l'occupant	Bourgs	%	Rural	%	C.C.S.T	%	France
Propriétaire	3 214	52,6	3 271	84,2	6 485	64,9	57,8%
Locataire	2 808	46	536	13,8	3 344	33,5	42,2%
<i>Dont logements sociaux</i>	1 285	21	76	2	1 361	13,6	17,3%

Encore ces éléments ne traduisent-ils que partiellement la situation, en particulier en ce qui concerne le poids des logements sociaux. Que ce soit à Beaucourt ou à Grandvillars, des cités ouvrières ont été



mises en place par les groupes Japy et V.M.C., bien avant la législation permettant la création d'acteurs publics en la matière, alors qu'à Delle, où le développement industriel a été plus tardif, le parc a été essentiellement public. Nous avons ainsi, sur les deux autres bourgs, un logement social de fait qui conduit, à l'échelle communautaire, à disposer d'un taux de logements sociaux largement supérieur à la moyenne nationale. Ce logement social de fait suppose, pour sa réhabilitation, des

Contrat de ruralité Communauté de Communes du Sud Territoire

interventions fortes des pouvoirs publics, ce qui conduit la Communauté de communes du Sud Territoire à lancer actuellement sa seconde opération programmée d'amélioration de l'habitat (O.P.A.H.).

On trouve également une opposition entre les milieux urbain et rural en ce qui concerne la taille des logements, et leur ancienneté, comme le montrent les tableaux suivants :

Nombre de pièces	Bourgs	%	Rural	%	C.C.S.T.	%
1	87	1,4	7	0,2	94	0,9
2	596	9,8	93	2,4	689	6,9
3	1 570	25,7	360	9,3	1 930	19,3
4	1 642	26,9	888	22,9	2 530	25,3
5 et plus	2 211	36,2	2 536	65,3	4 747	47,5

Logements construits :	Villes	%	Rural	%	C.C.S.T.	%
avant 1946	2 156	36,2	897	23,7	3 053	31,3
entre 1946 et 1990	3 039	51	1 839	48,6	4 878	50,1
après 1990	764	12,8	1 049	27,7	1 813	18,6

La stabilité dans les logements est considérable, et les mouvements peu nombreux, sans qu'il y ait de différence notable suivant les secteurs. L'ancienneté moyenne dans le logement est en effet la suivante :

Statut	Beaucourt	Delle	Grandvillars	C.C.S.T.
Propriétaire	20,8 ans	21,6 ans	23,9 ans	22,2 ans
Locataire	9,9 ans	9,8 ans	10,9 ans	9,6 ans
Dont parc social	12,5 ans	11,4 ans	5,6 ans ¹	11,5 ans

La Communauté de commune du Sud Territoire est, sur le plan des services, construite autour de trois bourgs, tous chefs-lieux de cantons jusqu'à la dernière réforme territoriale, qui remplissent tous trois les conditions pour être qualifiés de bourgs-centres. Si Delle concentre une partie des fonctions, en particulier dans le domaine du commerce et des services bancaires, les deux autres bourgs ont conservé une armature urbaine non négligeable, en particulier Grandvillars.

Delle présente la particularité de disposer d'une zone commerciale, située au nord de la ville, accueillant grande surface et enseignes d'équipement de la maison ; elle compte également plusieurs grandes surfaces généralistes, et a donc en la matière un taux d'équipement supérieur à la moyenne. Cette situation est avant tout la résultante de la proximité de la frontière, avec un commerce frontalier qui n'est pas négligeable, même s'il existe très certainement un potentiel largement supérieur qui reste à exploiter ; l'achèvement de la Transjurane devrait favoriser un tel développement, même si la concurrence des zones urbaines de Belfort et de Montbéliard reste forte.

¹ Non significatif compte tenu du faible nombre de logements sociaux du parc public dans cette commune.